



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E123374

VALABLE JUSQU'AU 04/05/2024

ÉDITÉ LE 02/03/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 24/09/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 56 700

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 524 997 657 00027

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4408303

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 151079125 C 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 151079125 C 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2023

Raison sociale : CHAMPAGNE DEPANNAGES

50 AVENUE DU PIEMONT
52100 VALCOURT

Téléphone : 03 25 08 68 23

Portable :

Site Internet :

E-mail : champagne.depnnages51@orange.fr

Responsabilité légale :

GOLZ REMY GÉRANT / GENTIL OLIVIER GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	06/04/2021
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	06/04/2021
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	06/04/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	06/04/2021
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plombier)	06/04/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE REIMS
9 RUE ROLAND COFFIGNOT
51100 REIMS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.